



VILLE DE DIEKIRCH

Diekirch, le 24.09.2021

Aux membres du Conseil communal
de la Ville de Diekirch

Mesdames, Messieurs,

Par la présente nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 29.09.2021 à 18h00 en la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Diekirch (27, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch).

Conformément aux dispositions de la loi du 19 décembre 2020 portant modification :
1° de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 ;
2° de la loi modifiée du 24 juin 2020 portant introduction d'une mesure temporaire relative à l'application de l'article 12 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain dans le cadre de la lutte contre le Covid-19;
le **vote par procuration** est admis. Conformément à cette même loi du 19 décembre 2020, les membres du conseil communal et le secrétaire communal peuvent participer par **visioconférence** aux séances du conseil communal. Les membres du conseil communal qui souhaitent participer par visioconférence en informent le collège des bourgmestre et échevins la veille de la séance à midi au plus tard, i.e. **le mardi 28 septembre 2021 à 12.00 heures au plus tard.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Règlement de circulation de la Ville de Diekirch: Ratification de règlements d'urgence
2. Approbation de contrats de bail
3. Approbation d'un acte notarié
4. Subsidés ordinaires 2021 (associations sportives)
5. Subsidés extraordinaires (Covid-19)
6. Personnel communal: Création de plusieurs postes
7. Modification au règlement taxe général
8. Approbation d'un devis
9. Plan de gestion des forêts communales : Exercice 2022
10. Impôt commercial et impôt foncier: Fixation des taux multiplicateurs pour l'année 2022
11. Approbation de plusieurs décomptes
12. Recensement général de la population 2021: Fixation des indemnités revenant aux agents recenseurs
13. 2 ième plan de gestion des risques d'inondation: Avis du conseil communal

14. 3 ieme plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques
15. Informations au Conseil communal quant à la fusion Nordstad
16. Covid 19: Informations au Conseil communal
17. Divers

Séance secrète

18. Personnel communal: Nominations

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins,
Le Bourgmestre, le secrétaire,

Claude Haagen

René Liltz